



## MODALITÉS D'ORGANISATION THÉORIQUES ET PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU

<b>LUNDI</b>	<b>13H00 – 19H00</b>
<b>MARDI</b>	<b>13H00 – 19H00</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>13H00 – 19H00</b>
<b>JEUDI</b>	<b>13H00 – 19H00</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>13H00 – 19H00</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>13H00 – 18H00</b>

**Responsable de l'agence Auto Moto Marines**

Mr NDAO Adama



**01.34.42.65.82**



**automotomarines@gmail.com**



## **FORMATION THÉORIQUE**

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route. Il peut en choisir une seule, ou les cumuler.

### **Formule en agence – Code en salle Valable pour le Permis B, AM, 125 et A**

Pendant les périodes d'ouverture des bureaux, nous proposons des séances de correction de séries de code de la route, animées et expliquées par un enseignant **dans la mesure du possible d'un point de vue disponibilité.**

Lors de la séance de code, l'élève utilisera un boîtier CODES ROUSSEAU



Le nombre d'élèves dans la salle est limité à 4 en raison de la situation sanitaire.

### **HORAIRES DU CODE EN SALLE**

<b>LUNDI</b>	<b>13H05 – 14H05 – 15h05 – 16h05 - 17h05 – 18h05</b>
<b>MARDI</b>	<b>13H05 – 14H05 – 15h05 – 16h05 - 17h05 – 18h05</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>13H05 – 14H05 – 15h05 – 16h05 - 17h05 – 18h05</b>
<b>JEUDI</b>	<b>13H05 – 14H05 – 15h05 – 16h05 - 17h05 – 18h05</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>13H05 – 14H05 – 15h05 – 16h05 - 17h05 – 18h05</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>13H05 – 14H05 – 15h05 – 16h05 - 17h05</b>



## Formule Code Web

### Valable pour le Permis B et A2

Cette formule donne droit à un accès de 150 séries de questions/réponses du Code Rousseau.

L'élève reçoit ses identifiants au préalable par mail, afin de se connecter en toute sécurité.  
Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h. *Nous suivons régulièrement les résultats des élèves.*

#### Ces séries sont réparties de 3 façons :



- Tests Classiques
- Test Thématiques
- Examens blancs

#### Les thématiques



En parallèle de la lecture de son livre de code l'élève peut travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc.

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

Nous disposons d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui nous permet de guider l'élève pour le passage à l'examen, lui indiquer au préalable quels sont ses ponts forts, ses points faibles....



## **FORMATION PRATIQUE**

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités et celles des moniteurs.

Les heures de conduite peuvent être réservées par téléphone, mail ou directement en agence, toujours selon les disponibilités élèves / enseignants.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 48 heures à l'avance pour annuler la séance de conduite.

En cas d'indisponibilité ou absence de l'élève, **toute séance de conduite qui n'est pas annulée 48 heures à l'avance sera comptabilisée dans le forfait de l'élève, sauf présentation d'un justificatif médical.**

### **Une séance de conduite dure 55 min. Au cours de cette séance :**



Nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler

Nous expliquons et développons les compétences par des exercices

En fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

L'ensemble des enseignants se réunit chaque mois pour faire le point sur l'évolution des différents élèves et ébaucher les plannings suivants, notamment dans le cadre d'une présentation à l'examen du permis de conduire.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.